

Déclaration de vérification Inventaire des GES de la Banque Scotia pour l'exercice 2019

La Banque de Nouvelle-Écosse (Banque Scotia) a chargé Morrison Hershfield Limited d'effectuer, à titre de tierce partie indépendante, une vérification de l'exhaustivité et de l'exactitude de la déclaration de ses émissions de gaz à effet de serre des champs d'application 1, 2 et 3 pour l'exercice financier allant du 1^{er} novembre 2018 au 31 octobre 2019. Ces données sur les émissions sont destinées à être utilisées dans la réponse de la Banque Scotia aux questionnaires 2019 du Carbon Disclosure Project (CDP) et du Dow Jones Sustainability Index (DJSI), ainsi qu'à des fins de divulgation dans son rapport « Déclaration de responsabilité sociale ». La présente déclaration de vérification a été remplie le 3 février 2020, conformément au mandat précisé dans notre entente du 9 août 2019 conclue avec la Banque Scotia.

Morrison Hershfield Limited donne une assurance raisonnable que les émissions nationales de gaz à effet de serre des champs d'application 1, 2 et 3 et les émissions internationales du champ d'application 3 qui ont été déclarées par la Banque Scotia :

1. sont vérifiables au regard des principes du Protocole des gaz à effet de serre : Une norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise et de la norme ISO 14064-1;
2. ont été vérifiées à l'aide des principes énoncés dans la norme ISO 14064-3:2006;
3. sont exactes à l'intérieur du seuil de matérialité de 5 % établi pour chaque champ d'application.

Type de vérification : Par lot Rationalisée Complète

Protocoles de déclaration des GES par rapport auxquels la vérification a été effectuée :

Word Resources Institute – Le Protocole des gaz à effet de serre : Une norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise, édition révisée de mars 2006, et le document supplémentaire « GHG Protocol Scope 2 Guidance », daté de janvier 2015.

Protocoles de vérification des GES employés pour effectuer la vérification :

La norme 14064, partie 3 de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) : Spécifications et lignes directrices pour la validation et la vérification des déclarations des gaz à effet de serre, *version 14064-3:2006*, de mars 2006.

Périmètres organisationnels du membre :

Contrôle seulement : (financier **ou** opérationnel)
 Quote-part de détention et contrôle (financier **ou** opérationnel)

Champ d'application géographique de la vérification :

Transitoire ou historique, préciser la limite : S.O.

Les copies papier ne sont pas contrôlées.	Déclaration de vérification de l'inventaire VVF-C-04A	
Approuvée par : Jeremy Carkner	Date de la version : 2017/02/07	Page: 1 de 3

Amérique du Nord Monde (y compris l'Amérique du Nord) Autre (préciser*)

* Les émissions sont déclarées pour le Canada, le Chili, le Costa Rica, la Colombie, la République dominicaine, El Salvador, le Guyana, la Jamaïque, le Mexique, le Panama, le Pérou, Porto Rico, Trinité-et-Tobago, la Barbade, les Caraïbes orientales et l'Uruguay.

GES déclarés :

CO₂, CH₄*, N₂O* (*déclarés sous forme d'équivalent CO₂
(éq. CO₂))

Sources vérifiées :

- **Canada** : gaz naturel, mazout, propane, électricité, vapeur, voyages aériens, déplacements en voiture de location et avions d'affaires à réaction
- **Barbade, Chili, Colombie, Costa Rica, République dominicaine, El Salvador, Caraïbes orientales, Jamaïque, Mexique, Pérou, Panama, Porto Rico, Trinité-et-Tobago et Uruguay** : voyages aériens et déplacements en voiture de location

Émissions totales vérifiées à la grandeur de l'entité (fondées sur l'emplacement et fondées sur le marché) :

Émissions totales du champ d'application 1 : 14,961 tonnes d'éq. CO₂

Émissions totales du champ d'application 2 : 36 485 tonnes d'éq. CO₂

Émissions totales du champ d'application 3 (le cas échéant) : 20,168 tonnes d'éq. CO₂

Avis de vérification :

Nous croyons que les données probantes recueillies durant le processus de vérification suffisent à démontrer le respect des normes susmentionnées à un niveau d'assurance raisonnable.

Vérifié

Incapable de vérifier (inclure la raison, p. ex., « en raison d'erreurs de données » ou « en raison du non-respect des exigences de déclaration »)

Les copies papier ne sont pas contrôlées.	Déclaration de vérification de l'inventaire VVF-C-04A	
Approuvée par : Jeremy Carkner	Date de la version : 2017/02/07	Page: 2 de 3

Attestation :



Emma Thomas, vérificatrice principale

3 février 2020
Date



Kalum Galle, pair examinateur

3 février 2020
Date

Autorisation :

Je Darren Da Silva accepte ces constatations et autorise la présentation de cette déclaration de vérification au nom de la Banque de Nouvelle-Écosse.

Signature

Date

Déclaration de vérification Inventaire des GES de la Banque Scotia pour l'exercice 2019

La Banque de Nouvelle-Écosse (Banque Scotia) a chargé Morrison Hershfield Limited d'effectuer, à titre de tierce partie indépendante, une vérification de l'exhaustivité et de l'exactitude de la déclaration de ses émissions de gaz à effet de serre des champs d'application 1, 2 et 3 pour l'exercice financier. Ces données sur les émissions sont destinées à être utilisées dans la réponse de la Banque Scotia aux questionnaires 2019 du Carbon Disclosure Project (CDP) et du Dow Jones Sustainability Index (DJSI), ainsi qu'à des fins de divulgation dans son rapport « Déclaration de responsabilité sociale ». La présente déclaration de vérification a été remplie le 3 février 2020, conformément au mandat précisé dans notre entente du 9 août 2019 conclue avec la Banque Scotia.

Morrison Hershfield Limited donne une assurance limitée que les émissions internationales de gaz à effet de serre des champs d'application 1 et 2 qui ont été déclarées par la Banque Scotia :

1. sont vérifiables au regard des principes du Protocole des gaz à effet de serre : Une norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise et de la norme ISO 14064-1;
2. ont été vérifiées à l'aide des principes énoncés dans la norme ISO 14064-3:2006;
3. sont exactes à l'intérieur du seuil de matérialité de 5 % établi pour chaque champ d'application.

Type de vérification : Par lot Rationalisée Complète

Protocoles de déclaration des GES par rapport auxquels la vérification a été effectuée :

Word Resources Institute – Le Protocole des gaz à effet de serre : Une norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise, édition révisée de mars 2006, et le document supplémentaire « GHG Protocol Scope 2 Guidance », daté de janvier 2015.

Protocoles de vérification des GES employés pour effectuer la vérification :

La norme 14064, partie 3 de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) : Spécifications et lignes directrices pour la validation et la vérification des déclarations des gaz à effet de serre, *version 14064-3:2006*, de mars 2006.

Périmètres organisationnels du membre :

Contrôle seulement : (financier **ou** opérationnel)
 Quote-part de détention et contrôle (financier **ou** opérationnel)

Champ d'application géographique de la vérification :

Transitoire ou historique, préciser la limite : S.O.
 Amérique du Nord Monde (y compris l'Amérique du Nord) Autre(préciser*)

Les copies papier ne sont pas contrôlées.	Déclaration de vérification de l'inventaire VVF-C-04A	
Approuvée par : Jeremy Carkner	Date de la version : 2017/02/07	Page: 1 de 3

* Les émissions sont déclarées pour le Chili, le Costa Rica, la Colombie, la République dominicaine, El Salvador, le Guyana, la Jamaïque, le Mexique, le Panama, le Pérou, Porto Rico, Trinité-et-Tobago, la Barbade, les Caraïbes orientales et l'Uruguay.

GES déclarés :

CO₂, CH₄^{*}, N₂O^{*} (*déclarés sous forme d'équivalent CO₂
(éq. CO₂))

Sources vérifiées :

- **Costa Rica** : diesel, électricité
- **Chili** : gaz naturel, électricité
- **Mexique** : diesel, électricité
- **Pérou** : diesel, électricité
- **Panama** : électricité, diesel
- **Colombie, République dominicaine, El Salvador, Jamaïque, Porto Rico, Trinité-et-Tobago, Barbade, Uruguay et Caraïbes orientales** : électricité

Émissions totales vérifiées à la grandeur de l'entité (fondées sur l'emplacement et fondées sur le marché) :

Émissions totales du champ d'application 1 : 260 tonnes d'éq. CO₂

Émissions totales du champ d'application 2 : 62 908 tonnes d'éq. CO₂

Émissions totales du champ d'application 3 (le cas échéant) : 0 tonne d'éq. CO₂

Avis de vérification :

Nous croyons que les données probantes recueillies durant le processus de vérification suffisent à démontrer le respect des normes susmentionnées à un niveau d'assurance limité.

Vérifié

Incapable de vérifier (inclure la raison, p. ex., « en raison d'erreurs de données » ou « en raison du non-respect des exigences de déclaration »)

Les copies papier ne sont pas contrôlées.	Déclaration de vérification de l'inventaire VVF-C-04A	
Approuvée par : Jeremy Carkner	Date de la version : 2017/02/07	Page: 2 de 3

Attestation :



Emma Thomas, vérificatrice principale

3 février 2020
Date



Kalum Galle, pair examinateur

3 février 2020
Date

Autorisation :

Je Darren Da Silva accepte ces constatations et autorise la présentation de cette déclaration de vérification au nom de la Banque de Nouvelle-Écosse.

Signature

Date